

COMPTE RENDU SEANCE DU 5 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le 5 juin à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence du Maire Madame Geneviève CAROF.

Présents: Jean-Luc CAILLIE, Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Laurent GARDIN, Elisabeth VINCENT LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Brigitte TRAVERS, Pierre BIEUVILLE, Arnaud DUFOSSE, Catherine BLERJOT et Thomas GUYOMARC H.

Secrétaire de séance : Geneviève CAROF

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 02/06/2020

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal de sa première semaine de nouvelle élue.

- Mardi, un habitant a téléphoné pour se plaindre de poubelles débordantes près de chez lui (chaleur, odeur, animaux).
- Le nouvel employé communal prenant ses fonctions jeudi (son prédécesseur ayant pris sa retraite), le Maire a pu régler le problème aussitôt avec Monsieur PAULET premier adjoint.
- Le jeudi, un habitant de l'impasse du Village est venu faire part de ses inquiétudes quant au mur en construction. Une réunion a été décidée dès le lendemain matin pour débattre de ce problème, en présence du premier adjoint, de deux participants à la commission urbanisme, des plaignants et du propriétaire du mur en construction. Il est demandé au propriétaire de fournir l'acte de propriété afin de savoir si le mur est bien positionné.

- **Mise en fonction du site de la mairie.**

Chaque conseiller ayant consulté ce site, donne son avis et Monsieur DUFOSSE, responsable de la communication, prend des notes et donne des explications. Il est proposé de convier Monsieur HOUGET lors de la réunion de conseil municipal du 3 juillet prochain, afin qu'il insère un article dans la presse pour informer la population du lien à consulter. Des questions concernant la vie communale pourront être posées par les administrés.

Il est demandé que Sylvie transmette les arrêtés communaux à Monsieur DUFOSSE, dès lors qu'un est pris par Madame Le Maire (sauf les arrêtés temporaires).

- Questions diverses.

- Présentation au conseil municipal de trois nouvelles demandes de travaux ; à cet effet, il est demandé de vérifier les bornages devant les propriétés
- Demande d'un conseiller d'un arrêté temporaire concernant des travaux de raccordement d'eau de sa nouvelle construction

- Rue du Moulin, un camping chez l'habitant. Faut-il une déclaration ?
- Les anciens panneaux de la Cape. Qui les retire ?
- Les élagages sont à voir dans la commune
- Il va être demandé par Madame le Maire aux assurances s'il est possible de « retirer » les anciens volets en fonction du contrat actuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Joseph *Paul* *Ch*
Mme Delaunay *ML* *F.M. Joubert*
Anaïs *Ch* *Ch*
Ch *Ch*